

COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2021

ANNEXE

Préambule

Faits caractéristiques de l'exercice

Changement de méthode comptable

1 - Règles et méthodes comptables

- 1.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires
- 1.2 Frais de développement
- 1.3 Immobilisations incorporelles
- 1.4 Immobilisations corporelles
- 1.5 Immobilisations financières
- 1.6 Test de dépréciation
- 1.7 Stocks
- 1.8 Créances clients et comptes rattachés
- 1.9 Provision pour risques et charges
- 1.10 Séparation des exercices relative au chiffre d'affaires
- 1.11 Séparation des exercices relative aux charges spécifiques à l'activité Energie
- 1.12 Évaluation des valeurs mobilières de placement
- 1.13 Risque : de taux, de change, d'action et de liquidité

2 - Compléments d'informations relatifs au bilan

- 2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements
- 2.2 Immobilisations corporelles et amortissements
- 2.3 Immobilisations financières et provisions
- 2.4 Stocks
- 2.5 Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice
- 2.6 Échéances des créances à la clôture de l'exercice
- 2.7 Comptes de régularisation actif
- 2.8 Capital social
- 2.9 Tableau de mouvements des capitaux propres
- 2.10 Affectation du résultat de l'exercice précédent
- 2.11 Échéances des dettes à la clôture de l'exercice
- 2.12 État des provisions
- 2.13 Comptes de régularisation passif

3 - Compléments d'informations relatifs au compte de résultat

- 3.1 Analyse du chiffre d'affaires
- 3.2 Produits exceptionnels, charges exceptionnelles

4 – Autres informations

- 4.1 Effectif moyen
- 4.2 Engagement hors bilan
- 4.3 Évènements postérieurs au 31 Décembre 2021
- 4.4 Honoraires commissaires aux comptes
- 4.5 Rémunération allouée aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.
- 4.6 Bons de souscription
- 4.7 Attribution gratuite d'actions
- 4.8 Résultat par action.

MINT SA

52 Rue d'Odin – CS 40900
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

PREAMBULE

MINT (la « Société »), dont le siège social est situé 52 Rue d'Odin – CS 40900 – 34965 MONTPELLIER, est une société anonyme immatriculée en France et cotée sur le marché Euronext Growth depuis le 4 octobre 2006.

L'exercice 2021 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31 décembre 2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice s'élève à 69 376 321 €.

Le résultat net comptable est un déficit de < 2 305 245 > €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Augmentation de capital

Le Conseil d'administration, faisant usage la délégation de compétence qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale, a décidé l'émission de 135.602 actions nouvelles par conversion de bons de souscriptions d'actions sur l'année 2021, soit une augmentation de capital de 20.340 €.

- OPA

Une offre publique d'achat visant les actions et les bons de souscription d'actions de MINT, initiée par la société Mercure Energie s'est clôturée en janvier 2021. L'avis de résultat publié par l'AMF est disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Le prix de l'offre était établi à 10€ par action et 0,54€ par bon de souscription. A l'issue de l'opération, Mercure Energie détient 3.682.166 actions sur un total de 5.877.901 actions portant sa détention à 62,6%.

- Prix d'achat d'électricité sur le marché mondial

Dans un contexte de forte demande liée à la reprise économique post-confinement, l'augmentation du prix d'achat de l'électricité et du gaz constatée sur le 2ème trimestre 2021, s'est accélérée drastiquement au cours du second semestre 2021.

Face à cette situation, la Société a mis en place un plan d'action, incluant des révisions tarifaires, afin de minimiser l'impact sur son activité.

- COVID

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi numéro 2020-290 du 23 mars 2020, constituent un événement majeur des exercices 2020-2021 qui a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial.

MINT SA

52 Rue d'Odin – CS 40900
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts directs significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entité, outre les conséquences de l'augmentation du prix d'achat de l'électricité à partir du 2ème trimestre 2021 en lien avec la reprise économique évoquée précédemment. La poursuite du télétravail pour le personnel a permis la continuité de l'activité de la Société.

A la date d'établissement des comptes annuels, la continuité d'exploitation n'est donc pas remise en cause.

- Prêt Garantie par l'Etat

Pour soutenir son activité et sécuriser sa trésorerie, et dans le cadre du dispositif mis en place par l'Etat, la Société a souscrit à un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) en date du 15 novembre 2021, pour un montant de 8.652.078 €, dont la durée initiale est de 12 mois.

Le taux d'intérêt convenu avec la contrepartie bancaire s'élève à 0,250 %. La société a comptabilisé ce prêt au bilan parmi ses « Emprunts auprès d'établissements de crédit ».

L'analyse par échéance du prêt est présentée dans la note relative à l'état des échéances des dettes à la clôture.

- Litige

L'association nationale de défense des consommateurs et usagers, la CLCV (Consommation Logement Cadre de Vie) a assigné la société MINT et plusieurs opérateurs pour « pratique commerciale trompeuse » et « clauses abusives ». Le montant de l'assignation s'élève à 545 K€. L'avancée de la procédure ne permet pas au 31 décembre 2021 d'estimer de façon fiable l'impact éventuel sur les comptes. Aucune provision n'a donc été constituée.

CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

Changement de méthode lié aux coûts d'acquisition des clients liés aux contrats

Mint a décidé sur l'exercice d'effectuer un changement de méthode lié à la comptabilisation des coûts d'acquisition des clients liés aux contrats.

Selon la pratique, les droits d'entrée ou coûts d'acquisition d'un contrat peuvent être comptabilisés immédiatement en charges ou comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Les coûts comptabilisés en immobilisation sont :

- des coûts marginaux et uniquement engagés pour obtenir le contrat
- identifiés séparément et mesurés de manière fiable.

Par ailleurs, le contrat doit procurer suffisamment d'avantages économiques futurs pour les recouvrer.

Pour la société Mint, les coûts d'acquisitions des clients correspondent aux dépenses externes encourues par la Société et directement affectables à des contrats signés avec des clients. Ces dépenses sont principalement constituées des commissions versées aux prestataires de vente et des frais de traitement de dossier lors de l'activation. Ces coûts étaient historiquement enregistrés en charges.

MINT SA

52 Rue d'Odin – CS 40900
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Mint a décidé de comptabiliser ces coûts en immobilisations incorporelles dès lors qu'elle estime que les contrats clients correspondants généreront des avantages économiques futurs pour la Société. Ces coûts sont amortis linéairement sur 4 ans.

Cette décision a pour but de donner une meilleure information financière.

Au 31 décembre 2021, ce changement de méthode a été comptabilisé de manière rétrospective, comme si la nouvelle méthode avait toujours été appliquée, avec l'effet cumulatif, soit 1.467 K€ enregistré en augmentation du report à nouveau au 1^{er} janvier 2021.

Impact en capitaux propres présenté ci-après :

	2020	2019	2018	2017	Total
Immobilisations incorporelles	1 182 338	295 653	251 824	205 695	1 935 510
Amortissements	-77 002	-91 865	-140 507	-158 533	-467 907
Impact capitaux propres	1 105 336	203 788	111 317	47 162	1 467 603

L'amortissement des coûts d'acquisition de contrats étant déterminé sur une durée théorique des contrats clients (4 ans), des tests de dépréciation sont réalisés chaque année permettant de s'assurer que la valeur brute inscrite au bilan ne nécessite pas une provision pour dépréciation complémentaire.

La Société a ainsi mis en place un suivi du taux de churn permettant de suivre l'accélération potentielle du churn client.

Le contexte de hausse des coûts de l'énergie sur l'exercice 2021 et le choix stratégique de MINT de privilégier la rentabilité du parc clients a eu pour conséquence une baisse du nombre de clients en portefeuille liée à l'attrition naturelle.

L'amortissement linéaire sur 4 ans calculé au 31 décembre 2021 s'élève à 656 K€. Cependant, la Société a constaté un taux de résiliation des clients acquis en 2020 et 2021, de respectivement 34% et 52%, supérieur au taux d'amortissement linéaire cumulé.

Une dépréciation complémentaire a donc été constaté dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 pour un montant de 164 K€.

1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Elle respecte en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

MINT SA

52 Rue d'Odin – CS 40900
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros (€). La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

1.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires

- Services de télécommunication

Les trois principaux services de télécommunications commercialisés sont les suivants :

- Services post-payés en présélection, reprise d'abonnement fixe et forfaits mobile ;
- Services prépayés ;
- Services aux professionnels.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date de réalisation de la prestation.

Les prestations de services comprennent principalement la fourniture de minutes de télécommunications. Les produits liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

- Services de fourniture d'énergie

Les produits liés à l'offre MINT ENERGIE ont été comptabilisés en fonction des quantités d'énergie livrées.

Les prestations de services liées à cette activité de fourniture d'énergie sont ainsi prises en compte au cours de la période à laquelle elles se rapportent.

La Société constate un produit dès lors que :

- L'existence du contrat est acquise ;
- La fourniture d'énergie a eu lieu ;
- Le prix est fixé ou déterminable ;
- Le caractère recouvrable des créances est probable.

1.2 Frais de développement

Les frais de développement engagés à l'occasion de la conception des nouveaux projets sont portés à l'actif du bilan lorsqu'ils correspondent à des projets nettement individualisés dont les coûts peuvent être distinctement établis et dont les chances de réussite technique et d'avantages économiques futurs sont sérieuses.

Ils sont portés à l'actif du bilan lorsque les six critères généraux définis par le PCG sont remplis :

- 1) La faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- 2) L'intention d'achever la production de l'actif pour l'utiliser ou de le vendre ;
- 3) La capacité d'utiliser ou de vendre l'actif produit ;
- 4) L'aptitude de l'actif à générer des avantages économiques futurs ;
- 5) La disponibilité actuelle ou future des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour mener à bien le projet ;
- 6) La capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

La Société a notamment procédé à l'activation de frais liés à des projets en cours de développement dans les nouvelles activités ciblées (fourniture de gaz).

1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont immobilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties ou dépréciées selon les méthodes comptables suivantes :

	Mode	Durée de l'amortissement
- Frais d'établissement :	linéaire	5 ans
- Frais de développement :	linéaire	5 ans
- Fichier clientèle :	N/A	test de dépréciation
- Logiciels et Sites :	linéaire	1 à 5 ans
- Coûts d'acquisition contrats :	linéaire	4 ans
- Marques	N/A	test de dépréciation

Conformément au règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, les malis techniques ont été enregistrés en fonds commercial lors de la TUP des anciennes filiales de MINT.

1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes comptables suivantes :

	Mode	Durée de l'amortissement
Agencement, installations	linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire	3 ans
Matériel et mobilier de bureau	linéaire	4 à 5 ans
Matériel informatique	linéaire	1 et 5 ans

1.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentes au 31 décembre 2021 s'élèvent à 2.086 K€ dont 1.973 K€ de dépôts et cautions et 114 K€ d'actions propres.

1.6 Test de dépréciation

Les immobilisations incorporelles non amorties et les immobilisations financières font l'objet une fois par an d'un test de dépréciation permettant de s'assurer que la valeur actuelle n'est pas inférieure à la valeur comptable. La valeur actuelle est estimée en fonction des flux futurs de trésorerie attendus actualisés si ceux-ci sont déterminables séparément du reste de l'activité.

À défaut, la Société a mis en place un suivi d'indicateurs, notamment le chiffre d'affaires généré sur les activités achetées (fichier clientèle) permettant de s'assurer que la valeur brute inscrite au bilan ne nécessite pas une provision pour dépréciation.

Les malis techniques subissent une dépréciation lorsque la valeur d'un ou plusieurs actifs sous-jacents auxquels une quote-part de mali a été affectée devient inférieure à la valeur comptable du ou des actifs précités.

En cas de sortie d'un actif auquel une quote-part de mali a été affectée, le mali doit être réduit à due concurrence.

1.7 Stocks

Les stocks de matériel détenus par la Société sont évalués au dernier prix d'achat. Les stocks sont constitués principalement de cartes Sim, de terminaux téléphoniques et de boîtiers d'une part, de boîtiers de surveillance de consommation énergétique d'autre part.

Les stocks font l'objet d'une dépréciation si leur valeur de marché devient inférieure à leur valeur d'entrée en stock.

1.8 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont inscrites à leur valeur nominale. Elles intègrent le montant des factures à établir relatives à l'énergie livrée, relevées ou non.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation statistique qui prend en compte l'ancienneté des créances et les données historiques de recouvrement de la Société.

La Société reconnaît une perte sur créance irrécouvrable dès lors qu'elle reçoit de la part de ses prestataires de recouvrement un certificat d'irrécouvrabilité ou, dans le cas d'un client professionnel, au regard des conséquences d'une procédure collective.

Pour l'activité de télécommunication, les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

Pour l'activité de fourniture d'énergie, une provision relative aux impayés de prélèvements ou de paiements par cartes bancaires, est constituée forfaitairement sur la base des statistiques internes de la Société.

1.9 Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Aucune provision n'est constatée à la clôture de l'exercice 2021.

1.10 Séparation des exercices relative au chiffre d'affaires

- Services de télécommunication

Concernant les services postpayés en présélection, MINT a mis en place depuis le 1er novembre 2009 un système de facturation mensuel. Au 31 décembre 2021, la reconnaissance des revenus s'effectue de la manière suivante : constatation en produits de l'exercice pour les forfaits et constatation d'une facture à établir pour les consommations de minutes non encore facturées à la date de clôture de l'exercice.

- Services de fourniture d'énergie

Concernant l'activité de fourniture d'énergie, la facturation ne peut être établie que lorsque MINT a obtenu le relevé de consommation du client. Une partie du chiffre d'affaires correspondant à l'activité est donc constatée en factures à établir.

MINT SA

52 Rue d'Odin – CS 40900
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

L'estimation des quantités d'énergie livrées est réalisée sur la base notamment :

- des données de consommation des clients transmises par les gestionnaires de réseau ;
- des données relatives au volume d'énergie affecté à la Société par le gestionnaire du réseau.

Les prélèvements mensuels clients correspondants à des versements anticipés sur la facturation annuelle établie a posteriori, sont constatés en déduction des factures à établir.

Concernant l'activité de fourniture de gaz, comme pour l'activité fourniture d'électricité, la facturation ne peut être établie que lorsque MINT a obtenu le relevé de consommation du client. Une partie du chiffre d'affaires correspondant à l'activité est donc constatée en factures à établir.

1.11 Séparation des exercices relative aux charges spécifiques à l'activité de fourniture d'énergie

L'évaluation de l'Obligation de Capacité au titre de l'exercice 2021 est basée sur la puissance moyenne en pointe des jours de forte consommation (dits jours « PP1 », déterminés par RTE au cours de l'année). Cette puissance moyenne s'élève à 162,9 MW pour l'exercice 2021. Un total de 42,3 MW a été couvert au cours de l'exercice par le biais du mécanisme de l'ARENH. Le montant du solde de 120,6 MW à acquérir a été provisionné en FNP pour un montant de 2 919 K€ sur la base du dernier prix constaté début 2022 sur le marché de gré à gré.

En tant que fournisseur d'énergie commercialisant plus de 400 GWh (franchise CEE) par an d'électricité sur la période 2018-2021 (Période 4), Mint Energie est concerné par le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE). L'obligation d'approvisionnement de Mint en CEE est basée sur les volumes d'électricité commercialisés en kWh, convertis en kWh cumac. Cette obligation est estimée à 250,6 GWh cumac pour l'exercice 2021. Notre obligation a été couverte en acquérant des CEE auprès de la société Helio (délégataire). Sur l'exercice 2021, nous avons acquis 172 GWh cumac pour un montant de 1 222 k€ dont 37 GWh cumac couvrant notre obligation au titre de l'exercice 2020. Ainsi nous avons provisionné une FNP à hauteur de 961 K€ afin de couvrir notre obligation résiduelle.

1.12 Évaluation des valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2021, la Société ne détient aucune valeur mobilière de placement.

1.13 Risque : de taux, de change, d'action et de liquidité

- Risque de change

MINT n'effectue pas de transaction significative en devise et n'est de ce fait, pas exposée aux risques de change provenant d'achats ou de ventes en monnaie étrangère.

MINT SA

52 Rue d'Odin – CS 40900
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

- Risque de taux

Les seuls emprunts auxquels MINT a actuellement recours pour financer son développement sont un prêt BPI à taux zéro et le prêt garantie par l'Etat : la Société n'est de ce fait, pas exposée aux risques de taux.

- Risque sur les actions

La société détient uniquement des actions propres au 31 décembre 2021 et à ce titre est exposée qu'au risque de fluctuation du cours de l'action. Risque peu important au vu du nombre d'actions propres détenues (23.956 actions propres).

- Risque de liquidité

MINT a historiquement financé sa croissance principalement par voie d'autofinancement.

En complément la Société a eu recours à un prêt de 700 K€ à taux zéro auprès de la BPI en 2014 dont le solde restant à rembourser s'élève à 105 K€.

La Société a également eu recours au Prêt Garantie par l'Etat en novembre 2021 d'un montant de 8.652 K€ restant à rembourser.

La trésorerie disponible de la Société s'élève au 31 décembre 2021 à 24.255 K€.

1 COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

1.1 Immobilisations incorporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Cessions / Diminutions de l'exercice	Brut au 31.12.21
Frais de développement (1)	1 867 596	62 580		1 930 176
Marques (2)	253 358			253 358
Fonds commercial (3)	4 707 266			4 707 266
Sites web	28 600			28 600
Logiciels	363 831			363 831
Fichiers clientèle (4)	309 028			309 028
Frais acquisition clientèle (5)	1 935 509	1 551 403		3 486 912
TOTAL	7 529 678	1 613 983	0	11 079 170

(1) Développement plateforme MINT pour 63 K€ au cours de l'exercice 2021.

(2) Il s'agit principalement de la marque TELECONNECT pour 250 K€ acquise le 21 juillet 2006. La marque TELECONNECT, est provisionnée à hauteur de 198 K€ au 31 décembre 2021.

(3) Il s'agit des fonds de commerce de TALK TEL (3 367 K€ assimilé à un fichier clientèle) et de PTI (835K€) issus des TUP de ces anciennes filiales, respectivement au 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008 ainsi que des malis techniques des sociétés TELECONNECT pour 504 K€.

MINT SA

52 Rue d'Odin – CS 40900
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Les activités en cours d'abandon et celles en repli, déjà fortement dépréciées au cours des exercices précédents, ont fait l'objet d'une dépréciation complémentaire. La dépréciation cumulée s'élève au 31 décembre 2021 à 4.228 K€.

(4) Fichier clientèle déprécié pour un montant total de 298 K€ sur la base de la diminution du chiffre d'affaires généré par ces activités (Cf. § 2.12 État des provisions).

(5) Coût acquisition clientèle : dont 1 935 509€ de coût d'acquisition de la clientèle correspondant aux frais des exercices 2017 à 2020 (Cf. § Changement de méthode comptable).

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOS INCORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises / Virements de l'exercice	Cumul au 31.12.2021
Frais de développement	1 354 132	189 659		1 543 791
Marques	199 340	463		199 803
Sites web	28 599			28 599
Logiciels	334 635	20 896		355 531
Fonds et fichiers clientèle *	4 336 213	1 479 237	0	5 815 450
TOTAL	6 252 919	1 690 255	0	7 943 174

* y compris dépréciations pour un montant de 4.392.260 € et amortissements des coûts d'acquisition contrats pour un montant de 1.125.100€ au 31 décembre 2021.

L'amortissement des couts d'acquisition de contrats comprend 467 K€ de dotation aux amortissements au titre des exercices 2017 à 2020, constatée en report à nouveau suite au changement de méthode et 657 K€ de dotation aux amortissements au titre de l'exercice 2021.

2.1.1 Affectation des malis techniques

Mali technique de la société TELECONNECT :

Identification du bien	Valeur nette comptable	Valeur réelle	Plus-value nette d'impôt totale Absorbée	Répartition du mali
<u>Actifs ne figurant pas dans les comptes de l'absorbée</u>				
Fonds commercial				503 972
TOTAL				503 972

Au 31 décembre 2021, le mali technique issu de la TUP de la société TELECONNECT est composé uniquement du fonds commercial pour 504 K€ déprécié à hauteur de 410 K€.

L'affectation réalisée au 31 décembre 2009 des malis techniques en fonds commercial lors de la TUP de son ancienne filiale TELECONNECT est ainsi en conformité avec les dispositions comptables du règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 qui est venu transposer la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013.

2.2 Immobilisations corporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Cessions/ Diminutions de l'exercice	Brut au 31.12.2021
Constructions sur sol d'autrui	0			0
Agencements, aménagements divers	28 947			28 947
Matériel de transport	0			0
Matériel et mobilier de bureaux	56 061			56 061
Matériel informatique	314 089	11 124		325 213
Matériel loué / efficacité énergétique	98 656			98 656
Mobilier	6 068			6 068
Immobilisations corporelles en cours	0			0
TOTAL	503 820	11 124	0	514 944

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises / Virements de l'exercice	Cumul au 31.12.2021
Constructions sur sol d'autrui	0			0
Agencements, aménagements divers	27 886	1 061		28 947
Matériel de transport	0			0
Matériel et mobilier de bureaux	46 219	2 402		48 621
Matériel informatique	267 854	12 670		280 524
Matériel loué / efficacité énergétique	56 301	13 234		69 535
Mobilier	6 068			6 068
TOTAL	404 328	29 367	0	433 695

2.3 Immobilisations financières et provisions

IMMOBILISATIONS FINANCIERE	Brut au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Cessions/ Diminutions de l'exercice	Brut au 31.12.2021
Titres et créances rattachées				
Autres participations				
Créances liées aux participations				
Dépôts et cautionnements (1)	1 959 744	12 840		1 972 584
Autres créances immobilisées				
Actions propres (2)	120 304	0	6 471	113 833
TOTAL	2 080 048	12 840	6 471	2 086 417

(1) Les dépôts et cautionnements sont constitués principalement de la caution à l'ARENH qui évolue en fonction des volumes de KW annuels achetés.

(2) En 2018, la Société a procédé au rachat de 23.956 actions propres et de 23.956 BSA pour un montant global de 120 K€.

Ces actions propres sont inscrites à l'actif du bilan et dépréciées en fonction du cours moyen du dernier mois de clôture.

Les 23.956 BSA étant devenus caducs au 31 décembre 2021, la Société a procédé à leur annulation dans les comptes.

2.4 Stocks

(en euros)	31/12/2020			31/12/2021		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Marchandises (Telecom)	12 781	0	12 781	7 593	0	7 593
Marchandises (Energie)	0	0	0	109 900	0	109 900
Total	12 781	0	12 781	117 493	0	117 493

2.5 Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice

IMMOBILISATION	Dotations de l'exercice aux amortissements		Provisions amortissements dérogatoires		
	Linéaire	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations	Reprises
<u>Immobilisations incorporelles</u>					
Frais de développement	189 659				
Marques	463				
Autres	678 090				
TOTAL	868 212	0	0	0	0
<u>Immobilisations corporelles</u>					
Agencements, aménagements divers	1 061				
Matériel et mobilier de bureaux	2 402				
Matériel informatique	12 670				
Matériel loué / efficacité énergétique	13 234				
TOTAL	29 367	0	0	0	0

2.6 Échéances des créances à la clôture de l'exercice

Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

	Montant brut	à - d'1 an	à + d'un an
<u>De l'actif immobilisé:</u>			
Dépôts et cautionnement	1 972 585		1 972 585
Autres créances immobilisées	113 834		113 834
TOTAL	2 086 419	0	2 086 419
<u>De l'actif circulant:</u>			
Clients et comptes rattachés	30 356 459	30 356 459	
personnel et comptes rattachés	10 403	10 403	
Etat, impôts et taxes	4 536 726	4 536 726	
Débiteurs divers	3 875 862	3 875 862	
TOTAL	38 779 450	38 779 450	0
Charges constatées d'avance	2 483 253	2 483 253	
TOTAL GENERAL	43 349 122	41 262 703	2 086 419

Le poste Débiteurs divers est principalement composé des avances fournisseurs pour 3 593 268€

2.7 Comptes de régularisation actif

	Montants
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
<u>Charges d'exploitation</u>	
Tickets restaurants / CESU	603
Achats d'Energie et Télécom	2 427 916
Sous traitance	5 097
Assurances	2 933
Honoraires	4 677
Publicité/Télécom	15 909
Leasings - Locations	25 836
Cotisations diverses	0
Autres charges	282
Total	2 483 253
PRODUIT A RECEVOIR	
Clients - factures à établir	27 021 114
Intérêts à percevoir	20 510
Fournisseurs - avoir à recevoir	282 594
Etat	24 304
TOTAL	27 348 522

2.8 Capital social

	Nombre d'actions	Valeur Nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	5 762 715	0,15 €
Actions émises pendant l'exercice	135 602	0,15 €
Actions remboursées pendant l'exercice		
Actions composant le capital social en fin d'exercice	5 898 317	0,15 €

Le capital de la société MINT, composé de 5.898.317 actions, s'élève à 884.748 €.

L'augmentation de capital sur la période provient de la conversion des BSA (*cf. § 4-6 bons de souscription*).

2.9 Tableau de mouvement des capitaux propres

Opérations	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves et report à nouveau	Résultat	Total
Au 31.12.20, avant affect.	5 762 715	864 407	7 626 868	-2 339 421	2 016 199	8 168 053
Augmentation de capital	135 602	20 340	899 041			919 381
Affectation du résultat 2020				2 016 199	-2 016 199	0
Changement de méthode				1 467 603		1 467 603
Résultat au 31.12.21					-2 305 245	-2 305 245
Au 31.12.21 avant affect.	5 898 317	884 747	8 525 909	1 144 381	-2 305 245	8 249 792

2.10 Affectation du résultat de l'exercice précédent

Le bénéfice de l'exercice précédent s'élevant à **2.016.199 €** a été affecté de la manière suivante :

- Autres réserves :	€
- Réserve légale :	€
- Dividendes :	€
- Report à nouveau :	2.016.199 €

Le montant des déficits fiscaux reportables s'élève au 31 décembre 2021 à 6.846.463 €.

2.11 Échéance des dettes à la clôture de l'exercice

DETTES	Montant brut	à - d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0			
Moins de 2 ans à l'origine	0			
Plus de 2 ans à l'origine	8 757 078	8 757 078	0	
Emprunt et dettes financières diverses	0	0		
Clients, avances et acomptes	17 951	17 951		
Fournisseurs et comptes rattachés	20 410 510	20 410 510		
Dettes sociales	536 567	536 567		
Dettes fiscales	31 395 165	31 395 165		
Groupes et associés	6 000	6 000		
Autres dettes	3 258	3 258		
TOTAL DETTES	61 126 529	61 126 529	0	0
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL GENERAL	61 126 529	61 126 529	0	0

2.12 État des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions au 31.12.2021
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litige	137 633	0	137 633	0
Provisions pour grosses réparations				0
Autres provisions pour risques et charges				0
TOTAL	137 633	0	137 633	0
Provisions pour dépréciation				0
Sur immobilisation incorporelle (1)	4 534 214	354 137		4 888 351
Sur titres de participation et créances liées	0		0	0
Sur stocks et en-cours	0		0	0
Sur compte clients	761 430	1 583 485	761 429	1 583 486
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	5 295 644	1 937 622	761 429	6 471 837
TOTAL GENERAL	5 433 277	1 937 622	899 062	6 471 837

Dont dotations et reprises :

	<u>Dotations</u>	<u>Reprises</u>
- d'exploitation	1.583.485	870.062
- exceptionnelles	354.137	29.000

(1) Les coûts d'acquisition clientèle ont été dépréciés à hauteur de 164 K€ sur l'exercice 2021 en fonction du taux de churn déterminée sur la période (Cf. § Changement de méthode comptable).

2.13 Compte de régularisation passif

	Montants
<u>Charges à payer</u>	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 881 563
Dettes fiscales et sociales	17 645 348
Autres dettes	3 258
Total	33 530 169
<u>Produits constatés d'avance</u>	
Produit d'exploitation	0
Total	0
TOTAL GENERAL	33 530 169

3 - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT**3.1 Ventilation du chiffre d'affaires**

	Exercice 31.12.2021	Exercice 31.12.2020
Ventes	35 452	0
<i>Dont à l'export</i>		
Prestations de services	107 009 984	64 179 930
<i>Dont à l'export</i>	0	223
Prestations croisées		
TOTAL	107 045 436	64 179 930

Le chiffre d'affaires toutes taxes énergie incluses s'élève à **135 482 377 euros**.

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITE		
	31.12.21	31.12.20
Télécommunication	3 535 075	3 747 265
Energie	101 952 794	60 423 266
Gaz	1 557 567	9 400
TOTAL	107 045 436	64 179 931

3.2 Produits et charges exceptionnels

	Montant	
	Charges	Produits
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		
Charges exceptionnelles sur opération capital	55 023	0
Charges exceptionnelles diverses (amendes et pénalités)	1 133	0
Total	56 156	0
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL		
Autres produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles / immobilisations cédées et rebutées	0	
Total	0	0
DOTATIONS ET REPRISES EXCEPTIONNELLES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
Dotation provision exceptionnelle / immos. Incoporelles	354 137	29 000
Total	354 137	29 000
TOTAL GENERAL	410 293	29 000

4 - AUTRES INFORMATIONS**4.1 Effectif moyen**

L'effectif moyen salarié est de 42 personnes au 31 Décembre 2021.

4.2 Engagements hors bilan

- Engagements de retraite

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi au niveau de la Société. Seules, les indemnités de départ en retraite sont valorisées dans l'Annexe des comptes annuels et ne font pas l'objet d'une provision pour risque. Les calculs intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires futurs.

Le montant de la dette actuarielle des indemnités de départ à la retraite s'élève à 159.079 € au 31 décembre 2021.

Les hypothèses retenues sont :

- Base Convention Collective 3303 - Télécommunications
- Augmentation annuelle des salaires : 2 % constant

MINT SA

52 Rue d'Odin – CS 40900
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

- Taux d'actualisation et revalorisation annuel net : 0,98 % inflation comprise
- Age de départ prévu pour Cadres et Non-Cadres : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : entre 3,5 % et 20% selon la catégorie
- Taux de charges sociales : 42 %
- Départ à l'initiative du salarié
- Table de mortalité TG 05
- Méthode : Rétrospective Prorata Temporis

- Garanties et nantissements

Garanties de paiement de factures données par nos banques à nos fournisseurs : montant total de 11 690 000 €.

Nantissement de dépôts à terme et de comptes bancaires rémunérés au profit de nos banques dans le cadre des garanties données à nos fournisseurs : montant total de 4 250 000€.

4.3 Évènements postérieurs au 31 décembre 2021

- Instrument de couverture

Afin de couvrir ses besoins en approvisionnement MINT a souscrit des engagements d'achats et de ventes selon les données suivantes au 31 décembre 2021 :

Notionnels en K€	31/12/2021	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Engagement vente sur opération électricité	-2 879	-2 879	0	0
Engagement achat sur opération électricité	39 013	24 101	4 911	0

Notionnels en MWh	31/12/2021	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Engagement vente sur opération électricité	- 7 430	-7 430	0	0
Engagement achat sur opération électricité	501 199	105 289	34 122	0

La juste valeur de ces instruments au 31 décembre 2021 sont déterminées ci-après :

En K€	31/12/2021
Engagement vente sur opération électricité	-1 967
Engagement achat sur opération électricité	81 230

MINT SA

52 Rue d'Odin – CS 40900
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

- Acquisition de certains actifs et passifs de la société Oui Energy

Par décision en date du 24 février 2022, le tribunal de commerce de Lyon a arrêté le plan de cession de la société Oui Energy, fournisseur d'électricité, de biogaz et de bois de chauffage 100% verts.

Par cette décision, MINT a fait l'acquisition du portefeuille de client de Oui Energy, notamment BtC Electricité et Gaz et la clientèle BtoB PRO C5 mono site indexés au TRV PRO (à l'exclusion de la clientèle BtoB non indexé au TRV PRO, ainsi que la clientèle BtoB indexée au TRV PRO multisite), les marques, notamment « Planète Oui », des éléments corporels (matériel de bureau), ainsi que 44 salariés, pour un montant de 1,5 m€. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er mars 2022.

Cette opération a permis à la Société d'élargir son portefeuille client par l'acquisition d'environ 120 000 clients.

- Bouclier tarifaire

Pour faire face à la hausse des prix de l'énergie, le gouvernement a mis en place au 1^{er} février 2022 un bouclier tarifaire. Le prix du gaz a ainsi été gelé pour l'hiver au tarif d'octobre 2021 et la hausse des tarifs réglementés d'électricité a été plafonné à +4% TTC pour les clients résidentiels et professionnels.

- Volume ARENH

Le Gouvernement a décidé une augmentation des volumes ARENH, qui passeront de 100 à 120 térawattheures (TWh) pour 2022 soit environ 30% de la production du parc nucléaire historique. Le prix de ces volumes additionnels d'ARENH sera révisé à 46.2€ / MWh.

- Conflit en Ukraine

Le conflit en Ukraine né en février 2022 constitue un événement majeur du 1^{er} semestre 2022 pouvant affecter l'économie mondiale en ralentissant la croissance et en provoquant une hausse de l'inflation. Ce conflit est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entité, au travers de la hausse des prix de l'énergie qu'il pourrait engendrer.

La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

4.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au 31 décembre 2021 s'élèvent à 57.500 € HT au titre de la mission de certification des comptes et 2.700€ au titre des autres prestations.

4.5 Rémunération allouée aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

La rémunération brute des dirigeants au 31 décembre 2021 s'élève à 247 672 euros.

4.6 Bons de souscription

Par décision en date du 11 mai 2017, l'Assemblée générale extraordinaire a autorisé le Conseil d'administration à procéder à l'émission de bons d'émission d'obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes ORNANE avec bons de souscriptions d'actions ordinaires nouvelles attachés pour un montant maximum d'emprunt obligataire de 6 M€.

- Le conseil d'administration du 20 décembre 2017 en application de la délégation de compétence par l'assemblée générale, a décidé l'émission de **353.982 bons de souscription d'actions T2** ordinaires nouvelles attachées aux 200 nouvelles ORNANE attribuées.
- Par décision du Conseil d'administration du 1^{er} juin 2018, il a été procédé à l'émission de **337.837 bons de souscription d'actions T2** ordinaires nouvelles attachées aux 200 ORNANE tranche 2.

Au 31 décembre 2021, aucun BSA T2 n'a été converti en action.

La totalité des BSA restants sont caducs au 31 décembre 2021.

Le conseil d'administration du 20 décembre 2017 a également décidé l'attribution gratuite de **3.981.251 bons de souscription d'actions T1** ordinaires nouvelles à l'ensemble des actionnaires.

- Six BSA donnant droit à une action nouvelle au prix de souscription de 6,78€. L'exercice de ces bons pourra intervenir à compter du 29 décembre 2017 pendant un délai de 4 ans.
- Au cours de l'exercice 2018, 60.150 BSA T1 ont fait l'objet d'un rachat avec émission de 337.837 BSA T2 (conformément à la décision du 1^{er} juin 2018)

Sur l'exercice 2021, 813.612 BSA T1 ont été convertis en actions.

Au 31 décembre 2021, le solde des BSA T1 restants à convertir est caduc.

4.7 Attribution gratuite d'actions

Le Conseil d'administration réuni en date du 3 juillet 2020, sur délégation de l'Assemblée Générale du 4 juin 2020, a décidé l'émission gratuite de 50.000 actions (AGA).

La période d'acquisition de ces actions gratuites s'étend du 3 juillet 2020 jusqu'au 31 décembre 2023. Le bénéficiaire de ces actions propres sera propriétaire effectif de ces AGA2020 à l'issue de la période d'acquisition.

Le Conseil d'administration réuni en date du 26 février 2021, sur délégation de l'Assemblée Générale du 4 juin 2020, a décidé l'émission gratuite de 20.755 actions (AGA).

MINT SA

52 Rue d'Odin – CS 40900
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

La période d'acquisition de ces actions gratuites s'étend du 26 février 2021 jusqu'au 31 décembre 2023. Le bénéficiaire de ces actions propres sera propriétaire effectif de ces AGA2021 à l'issue de la période d'acquisition

Une provision pour la contribution patronale sur les actions à émettre au taux de 20% a été constituée sur l'exercice 2021 à hauteur de 79 K€ (sur la base des 70.755 actions valorisés au cours de clôture du 31 décembre 2021 soit 4,93€).

4.8 Résultat par action

Nombre d'actions utilisé pour la détermination du résultat net par action :

Date retenue	31 décembre 2021
Nombre d'actions à la clôture	5.898.317
Actions propres détenues	23.956
Nombre d'actions retenu	5.922.273
Résultat net	< 2.305.245 >
Résultat net par action	NC